



EXPLOITATION FORESTIERE | SCIERIE
BOIS FEUILLUS ET RESINEUX | BOIS TROPICAUX
PARQUETS, LAMBRIS, BARDAGES
CHARPENTE | MAISON OSSATURE BOIS
ISOLATION | AMENAGEMENTS EXTERIEURS

COSTE BOIS

FABRICATION DISTRIBUTION

SAS ETS COSTE

22 Avenue de la Résistance
ZI LE MARTOULET
24170 PAYS DE BELVES
Tél 05 53 29 52 05
www.parquet-coste.com

SARL ATELIER 4.6
117 CHEMIN DIT DES TOURS
46400 ST CERE

FACTURE

Date	N° Facture	N° Client
31/07/2025	39 095	89 001

N° TVA : FR09914665088
N° SIRET : 91466508800029

Page 1 / 1

Référence	Désignation	Quantité	P. U. HT	Montant HT	Tva
503253	BL n° APRA-58924 du 09/07/2025 (Marchandise enlevée) Vos références : vincent Commande n° 36642 du 04/07/2025 Plots Chêne Bourgogne BME Dépareillé ép : 65 mm en 3,400 m x 1,380 m x 0,065 m 1,00 PCE Pour une réaliser une table dimensions finies 2750 x 1250 avec 2 bords naturels. Total BL :	0,305 M3	1 800,00	549,00	02
				549,00	

Pour tout paiement, merci d'indiquer votre Nom + N° de facture ou d'acompte.

Nouveaux RIB depuis Novembre :
IBAN : FR76 1005 7190 9000 0507 7770 684 / BIC : CMCIFRPP

Base HT	F.F.	Eco-taxe	Taux TVA	Montant TVA
549,00	0,00	0,00	02 20%	109,80

Total HT :	549,00 €
Eco-taxe :	0,00 €
Base HT :	549,00 €
Total TVA :	109,80 €
Total TTC :	658,80 €
Total acompte :	0,00 €
NET A PAYER :	658,80 €

Valeur en votre aimable règlement au 31/08/2025
Règlement par LCR directe

SAS ETS COSTE au capital de 527 000 € - RCS - APE : 1622Z - Siret : 32899755600050 - N° Tva CE : FR26328997556 - N°REP FR304000_04NHOT
Coordonnées bancaires : IBAN : FR76 1005 7190 9000 0507 7770 684 - BIC : CMCIFRPP

Client	Date	N° facture	Montant TTC
00ATEL4.6	31/07/2025	39 095	658,80

PAPILLON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

Conditions de vente : nos marchandises sont agréées par l'acheteur, à l'enlèvement. Elles voyagent aux risques et périls de l'acheteur. De convention expresse, nous nous réservons la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement, conformément aux termes de la loi No 80335 du 12 mai 1980. Tout retard de paiement entraîne de plein droit, et sans mise en demeure, le paiement d'intérêts de retard autour de 12% l'an. Si le recouvrement entraîne l'intervention de notre service contentieux, le montant de la créance se trouvera majoré forfaitairement de 10% sur toutes les sommes dues, pour couvrir les frais de gestion contentieuse. Seul, de convention expresse, le Tribunal de Commerce de Bergerac sera compétent dans tout litige nous opposant. Loi n°92-1442 : Aucun escompte pour paiement anticipé. Pénalités de retard: 3x le taux légal en vigueur. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 €. Dans le cadre de la mise en place de la Responsabilité Elargie des Producteurs (REP), COSTE BOIS adhère à l'organisme collecteur Eco maison (n° d'adhérent Bâtiment :FR304000_04NHOT). Certains produits commercialisés sont soumis à la REP, merci de nous consulter pour connaître le barème Eco Maison en vigueur, soumis à la TVA.